

INFORMATIONS PRATIQUES

Dans le cadre de sa mission d'information, la Maison de L'Europe / Europe Direct de Toulouse Midi-Pyrénées souhaite mettre à disposition un ensemble de renseignements utiles à la création d'un jumelage :

- Quels organismes contactés ?
- Où peut-on demander des subventions ?
- Avec quelle commune va-t-on se jumeler ?
- Comment organiser une rencontre ?

Vous trouverez des informations pratiques afin de réaliser votre projet de jumelage.

➤ GUIDE PRATIQUE DU JUMELAGE :

Ce document offre les outils nécessaires pour la mise en place d'un jumelage et les pistes à explorer concernant les aides financières.

➤ RECHERCHE D'UNE VILLE JUELLE :

- L'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) :

Par le biais de son « service Europe du citoyen » l'AFCCRE offre aux collectivités territoriales françaises désireuses de mettre en place un jumelage la possibilité d'entrer en contact avec des collectivités européennes qui recherchent des partenaires dans notre pays. Ce service est réservé en priorité aux collectivités territoriales membres de l'AFCCRE.

<http://www.afccre.org/fr/jumelles.asp>

- Bourse au jumelage :

La bourse au jumelage contient une liste des demandes de jumelages émanant de communes qui vous simplifiera la recherche d'un partenaire. C'est une initiative officielle de plusieurs associations de pouvoirs locaux dans différents pays de l'Union européenne et de l'Europe centrale et orientale qui font partie d'un réseau « Jumelages » au sein du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE).

http://www.twinning.org/fr/index_fr.htm

➤ **LES ORGANISMES RESSOURCES :**

- La Maison de l'Europe / Europe Direct de Toulouse Midi-Pyrénées

Espace Europe
1 bis Place Saint Etienne
31000 Toulouse
Tél : 05.61.53.86.43
Fax : 05.61.53.94.86
E-mail : ipe.toulouse@wanadoo.fr
Web : <http://toulouse.maisondeleurope.org>

- L'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe

30 rue Alsace Lorraine
45000 Orléans
Tél : 02.38.77.83.83
Fax : 02.38.77.21.03
E-mail : ccefrance@afccre.org
Web : <http://www.afccre.org/fr/>

**- L'Agence Exécutive Européenne Education, Audiovisuel et Culture /
Education, Audiovisual & Culture Executive Agency**

EACEA - Unité P7 Citoyenneté
Avenue du Bourget, 1 (BOUR 00/13) - B - 1140 Brussels / Belgium
Tél : +32 (0)2 295 26 85 (de 9h30 à 12h30 du Mardi au Jeudi)
Fax : +32 (0)2 296 23 89
E-mail : eacea-p7@ec.europa.eu
Web : <http://eacea.ec.europa.eu/index.htm>

**- Le portail E-twinning (jumelage électronique entre établissements scolaire) du
Bureau d'Assistance Européen (BAE) au nom de la Commission Européenne**

Web : <http://www.etwinning.net/ww/fr/pub/etwinning/index2006.htm>
Bureau d'Assistance National (BAN) en France
Scérén (Service Culture Editions Ressources pour l'Education Nationale) - CNDP (Centre
Nationale de Documentation Pédagogique)
Contact : Pierre Auboiron
Web : www.etwinning.fr
E-mail : etwinning.drt@cndp.fr

**- Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire / Association Française du
Programme Européen Jeunesse en Action**

11 rue Paul Leplat - 78160 Marly Le Roi
Tél : 01.39.17.27.27
Fax : 01.39.17.21.06
Contact INJEP pour le Programme Européen Jeunesse : pej@injep.fr
Contact AFPEJA : Mme Patricia Charlon - charlon@injep.fr
Web : <http://www.injep.fr>

- L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ)

51 rue de l'amiral-Mouchez 75013 Paris

Tél : 01.40.78.18.18

Fax : 01.40.78.18.88

Web : <http://ofaj.org/fr/media/dossier/jumelage.htm>

Pour en savoir plus sur la formation des animateurs dans le cadre de jumelage Contact

kuschnerik@dfjw.org

➤ **AIDES FINANCIERES ET PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES :**

En vous référant au guide pratique du jumelage, vous pourrez consulter les aides financières et programmes communautaires pour la période 2007-2013 susceptibles de soutenir toute opération liée au jumelage mais il convient de noter que cette liste ne se veut pas exhaustive.

Nous vous présentons ci-dessous quelques précisions concernant les actions subventionnées sur le jumelage:

- Programme « L'Europe pour les citoyens »

Le programme « L'Europe pour les citoyens » renferme des mesures destinées aux communes jumelées. Les aides financières se font sur des projets ponctuels.

Pour en savoir plus sur les conditions d'attribution des subventions :

http://eacea.ec.europa.eu/citizenship/guide/rules_fr.htm

- Programme « Jeunesse en action »

Le programme « Jeunesse en action » est le programme de mobilité et d'éducation non formel l'Union Européenne à l'attention des jeunes âgés de 13 à 30 euros.

Pour avoir plus d'information sur les types de financement, consulter le guide du programme 2008 :

http://www.injep.fr/IMG/pdf/guide_prog_peja_2008_FR-4.pdf

- L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ)

L'OFAJ subventionne en premier lieu les actions tournées vers les rencontres franco-allemandes de jeunes.

▪ *Programme de bourses « Destination Allemagne »*

Ce programme comprend l'opération « Job dans la ville jumelée » qui s'adresse aux jeunes effectuant un stage volontaire ou un emploi saisonnier d'une durée d'un mois en Allemagne.

Pour connaître les conditions d'attribution des bourses

http://www.ofaj.org/fr/media/dossier/destination/jobete/attribution_bourses.pdf

Pour télécharger le formulaire de candidature

http://www.ofaj.org/fr/media/dossier/destination/jobete/formulaire_boursesvoyage.doc

- *Echanges scolaires : Programme « Brigitte Sauzay »*

Ce programme concerne au premier chef les élèves d'établissements jumelés qui veulent approfondir un échange de groupe et concerne les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} s'ils ont au moins deux ans d'apprentissage de l'allemand. Les élèves peuvent passer 3 mois dans l'autre pays et de recevoir en échange un correspondant du même âge pendant la même durée.

Vous trouverez la demande de subvention à l'adresse suivante :

http://www.ofaj.org/pdf/DDS_programme_Sauzay.pdf

- *Subventions et directives de l'OFAJ concernant les organisateurs*

L'organisation de la rencontre ne relève pas de la compétence de l'OFAJ.

L'OFAJ soutient et subventionne les projets qui respectent les principes énoncés dans ses directives.

Pour en savoir plus sur ses directives et subventions :

http://www.ofaj.org/commun/scripts/pages_dyn.php?page=formateurs_organiser_subventions&lng=fr&mode=

➤ **CONTACTS UTILES :**

- Agence Europe-Education-Formation (France)

25 quai des chartrons - 33080 Bordeaux cedex

Téléphone / Fax : 05.56.00.94.00 / 05.56.00.94.81

E-mail : contact@2e2f.fr

Web : <http://www.europe-education-formation.fr>

- Association des Maires et des élus locaux de l'Ariège (09)

Président : Jean-Pierre Bel

Adresse : 4 rue Raoul Lafayette 09000 Foix

Téléphone / Fax : 05.34.09.32.41 / 05.34.09.30.88

E-mail : asso.maires09@wanadoo.fr

- Association Départementale des Maires de l'Aveyron (12)

Président : Gérard Descrozaille

Adresse : Hôtel du Département - 7 Place Charles de Gaulle

BP 724 - 12007 Rodez

Téléphone / Fax : 05.65.78.60.88 / 05.65.18.53.77

E-mail : adm12@wanadoo.fr

- Association des Maires du Gers (32)

Président : Aymeri de Montesquiou
Adresse : Conseil Général du Gers - 81 route de Pessan
BP 569 - 32022 Auch
Téléphone / Fax : 05.62.67.43.85 / 05.62.67.44.62
E-mail : asso.mairesgers@wanadoo.fr

- Association des Maires de la Haute Garonne (31)

Président : Guy Hellé
Adresse 1 (postale) : Conseil général - 1 boulevard de la Marquette
31090 Toulouse cedex 09
Téléphone / Fax : 05.34.45.55.20 / 05.34.45.55.21
Adresse 2 (locaux) : 10 place Alphonse Jourdain 31 000 Toulouse
31090 Toulouse cedex 09
Téléphone / Fax : 05.34.45.55.20 / 05.34.45.55.21
E-mail : info@amf31.asso.fr

- Association des Maires des Hautes Pyrénées (65)

Président : Daniel Frossard
Adresse : Mairie d'Ibos - Place de Verdun
65420 Ibos
Téléphone / Fax : 05.62.90.61.00/ 05.62.90.01.89
E-mail : adm65@ville-ibos.fr

- Association des élus du Lot (46)

Président : Jean Launay
Adresse : Association des élus du Lot - 299 rue Hauteserre
46000 Cahors
Téléphone / Fax : 05.65.35.30.54 / 05.65.10.98.74
E-mail : asso.elus.lot@info46.com

- Association Départementale des Maires du Tarn (81)

Président : Jean-Marc Pastor
Adresse : Association des Maires et élus locaux du Tarn - 188 rue de Jarlard
81000 Albi
Secrétariat - Accueil : Corine Juarez
Téléphone / Fax : 05.63.60.16.30 / 05.63.60.16.31
E-mail : jean-marc.pastor@maires81.asso.fr

- Association Départementale des Maires du Tarn et Garonne (82)

Président : Francis Labruyere
Adresse : Hôtel du Département - Conseil Général
82000 Montauban
Téléphone / Fax : 05.63.63.79.06 / 05.63.91.13.84
E-mail : amf-82@wanadoo.fr

- Contact E-twinning de l'académie de Toulouse

Florence Bessy - CRDP de Midi-Pyrénées

Téléphone : 05.61.99.48.94

E-mail : florence.bessy@ac-toulouse.fr

Web : <http://www.crdp-toulouse.fr>

- Correspondant Région Midi-Pyrénées du programme Européen Jeunesse en Action

DRDJS (Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports)

Mme Chantal Verrey

5 rue du pont Montaudran - BP9 cedex 7 - 31068 Toulouse

Téléphone / Fax : 05.34.41.73.00 / 05.34.41.73.73

Web : <http://www.midi-pyrenees.pref.gouv.fr>

- Préfecture Midi-Pyrénées

Place Saint-Etienne

31038 Toulouse cedex

Téléphone / Fax : 05.34.45.34.45 / 05.34.45.36.55

Web : <http://www.midi-pyrenees.pref.gouv.fr>

➤ **LIENS INTERNET :**

- Portail français sur les questions européennes :

<http://www.touteurope.fr>

- Portail de l'Union Européenne « Europa » :

http://europa.eu/index_fr.htm

- Fédération Française des Maisons de l'Europe :

<http://www.maisondeleurope.org>

- Europe Direct (informations générales sur les affaires européennes dans toutes les langues officielles de l'UE) :

http://ec.europa.eu/europedirect/index_fr.htm

- Aides, financements et programmes par politique de l'Union Européenne :

http://ec.europa.eu/grants/index_fr.htm#sport (site en langue anglaise)